VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
13 janvier 2026

Aux représentantes et représentants des médias

Grand froid: 73 personnes supplémentaires accueillies en moyenne chaque nuit

Dès le 29 décembre 2025, au vu du grand froid annoncé, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève a ouvert un abri PC supplémentaire de 80 places, situé dans le quartier de Champel. Dès le 4 janvier 2026, un second abri a ouvert ses portes en Ville de Genève, géré par la Protection civile. Les tournées nocturnes ont également été doublées dès cette date. Ce dispositif est activé et financé exclusivement par la Ville de Genève. Il s'ajoute aux 500 places à l'année du dispositif d'hébergement d'urgence financé par l'ensemble des communes genevoises.

Entre le 29 décembre et le 12 janvier (14 nuits), les deux abris PC supplémentaires ouverts ont accueilli entre 59 et 96 personnes chaque nuit, dont une immense majorité d'hommes (entre 1 et 8 femmes par nuit). Dans chaque abri, un dortoir était spécifiquement réservé aux familles, et ce afin de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions possibles en cas de besoin. A noter que la demande était faible puisque 1 à 2 enfants, accompagnés de leurs parents, ont été accueillis durant 4 nuits sur 14. Il n'y avait plus de demandes de familles ces dernières nuits et les équipes sociales n'ont pas rencontré de familles lors de leurs tournées nocturnes.

Compte tenu des prévisions météorologiques plus favorables, le Plan grand froid a été levé lundi 12 janvier et les deux abris PC ont fermé leurs portes. La tournée nocturne et les interventions en journée des équipes sociales sont maintenues, ainsi que les 500 places du dispositif d'hébergement d'urgence, ouvertes à l'année. L'Association des communes genevoises a voté un budget 2026 de 23 millions de francs qui permettra la création de 30 places supplémentaires aux 500 déjà existantes.

Un accueil et des repas sont par ailleurs servis chaque jour au Club social rive gauche (120 petits-déjeuners du lundi au vendredi et 230 repas de midi du lundi au dimanche, et ce tous les jours de l'année). Pour mémoire, le DCSS octroie des subventions à de nombreuses associations qui proposent des repas et/ou un accueil de jour. Cela représente un total de 4,6 millions de francs par an.

Les personnes à la recherche d'un abri sont invitées à appeler la Centrale d'hébergement d'urgence de la Ville de Genève au numéro gratuit 0800 22 22 10 de 10h30 à 20h pendant la semaine, et de 15h à 20h durant le week-end.

Un seul et même numéro de téléphone sert de porte d'entrée à l'ensemble des places du dispositif intercommunal d'hébergement d'urgence, que celles-ci soient gérées par la Ville de Genève ou par les associations.

En cas d'urgence vitale, il convient d'appeler le 144.

«Au regard de la montée des inégalités, du contexte international, des flux migratoires, le nombre de personnes sans-abri demeure important malgré les importantes avancées réalisées dans la politique d'hébergement d'urgence. Il s'agit d'un sujet qui me tient à cœur et pour lequel je me suis battue dès mon entrée en fonction, et que je continue de porter, dans un contexte budgétaire difficile. Avoir un toit est une condition indispensable pour une vie digne», souligne Christina Kitsos, Vice-présidente du Conseil administratif de la Ville de Genève, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. «Avant le Covid, 238 places étaient ouvertes entre octobre et mars. Depuis 2023, suite à un accord avec l'ensemble des communes genevoises, 500 places ont été ouvertes toute l'année. En 2026, 30 places supplémentaires vont encore ouvrir malgré la baisse d'impôts qui a engendré un manque de recettes fiscales pour les communes s'élevant à plus de 100 millions de francs.»

Contact

Christiane Pasteur
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
T. 022 418 49 22/ 076 358 73 86
christiane.pasteur@geneve.ch